



**Dans ce numéro :**

- PACT**
- Négos**
- Rencontre avec le CALQ**
- Saviez-vous que...**
- La crise du costume**
- Une bien triste nouvelle**
- Publication**
- Nouveaux membres**

---

## **PACT**

Le 16 septembre 2005 se tenait une assemblée spéciale sectorielle dans les bureaux de la CSN à Montréal et à Québec. L'objectif principal était d'adopter le projet de convention collective avec PACT (Professional Association of Canadian Theatres). PACT représente une dizaine de compagnies de théâtre anglophone au Québec. Cette nouvelle entente collective élargit ainsi le champ de travail de l'APASQ et de ses membres. Certaines modifications majeures distinguent cette entente des autres. Par exemple, le tarif horaire minimum est de 30 \$ contrairement aux 15 \$ en vigueur avec l'ACT. Avec PACT, les concepteurs sont payés à des tarifs hebdomadaires dont le minimum est de 900 \$ pour une période de 40 heures de travail. La convention prévoit un minimum de semaines de conception selon l'envergure de la salle où le spectacle est présenté. Retenez toutefois que ces minimums n'établissent qu'un cachet de départ et que le cachet final doit être ajusté à la hausse si vous avez consacré plus de temps que ce qui était prévu au contrat. Finalement, les droits d'auteur sont versés à pourcentage dès la première représentation. Cette nouvelle entente, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, réjouit l'APASQ qui a obtenu des gains importants pour les concepteurs et conceptrices francophones et anglophones du Québec.

## **Négos**

Les mois de septembre et octobre auront été actifs pour l'APASQ en ce qui concerne la négociation de nouvelles ententes collectives et du renouvellement des conventions collectives en application. La signature de la première convention collective avec PACT s'est effectuée officiellement le 14 octobre 2005, en compagnie de représentants des deux organisations concernées.

Les négociations avec l'ADISQ en vue de la signature d'une première entente collective évoluent lentement, mais sûrement. Plusieurs clauses normatives ont déjà été approuvées, mais les

clauses à incidence monétaire restent à régler. L'APASQ exige des cachets minimums raisonnables, qui sont très loin des propositions de l'ADISQ. La reconnaissance du droit d'auteur est également problématique. La pratique actuelle de l'ADISQ (*buy out*) consiste à inclure ces droits dans le cachet et par le fait même, d'acheter les droits de l'artiste. Finalement, l'ADISQ rejette la juridiction de l'APASQ dans certains domaines, tels que la comédie musicale et le théâtre lyrique. Pourtant, la CRAAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs) a concédé la juridiction à l'APASQ afin qu'elle représente les concepteurs dans tous ces champs. L'APASQ espère un consensus, mais pas à n'importe quel prix. La prochaine réunion se tiendra le 28 octobre 2005.

Les discussions avec l'APTP (Association des producteurs de théâtre privé) vont bon train. Le *statu quo* contente l'APTP, mais certaines conditions ont tout de même été acquises. Les représentants de l'APTP reconnaissent en effet le principe de redevance dès la première représentation pour le droit d'auteur, mais évalueront les conséquences monétaires de cette mesure avant de l'approuver. En ce qui concerne l'actualisation des cachets, l'APTP considère qu'une majoration de 2 % est raisonnable. La prochaine rencontre aura lieu le 7 novembre 2005.

TAI (Théâtres Associés Inc.) opte pour le *statu quo* face à la convention actuelle. Pourtant, plusieurs dispositions devraient être rediscutées afin de proposer aux concepteurs et aux conceptrices des conditions de travail plus avantageuses. Les représentants de TAI considèrent les demandes à incidence monétaire élevées. L'APASQ réclame en effet la reconnaissance du droit d'auteur dès la première représentation ainsi que l'actualisation des cachets, n'ayant pas subi d'indexation depuis avril 2002. Beaucoup de travail demeure avant d'obtenir des conditions satisfaisantes. La prochaine rencontre se tiendra le 3 novembre 2005.

## **Rencontre avec le CALQ**

L'APASQ rencontrait le CALQ (Conseil des arts et des lettres du Québec) le 23 septembre 2005. En présence de Monsieur Yvan Gauthier, président directeur général du CALQ et Alain Filion, chef de service de la direction du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque, David Gaucher, Patricia Ruel et Mario Campbell ont eu l'occasion de décrire la réalité économique peu réjouissante des concepteurs et conceptrices au théâtre. Armés d'un document étoffé, les représentants de l'APASQ ont pu démontrer que depuis cinq ans, les revenus des concepteurs de décors, costumes, éclairages et environnements sonores diminuent de façon continue. Ces statistiques proviennent de la banque de données de l'APASQ et représentent ainsi la réalité. Elles seront distribuées aux membres ultérieurement. Le CALQ a été saisi de la réalité des concepteurs au théâtre et semble sensibilisé à cette dernière. Ses représentants ont assuré à l'APASQ leur collaboration. Dans le cadre de son programme *Mieux vivre de l'art*, la Ministre Line Beauchamp priorise l'amélioration des conditions de vie des artistes. Toute intervention orientée en ce sens devrait ainsi obtenir une attention particulière. Monsieur Gauthier, du CALQ, suggère d'organiser un forum de sensibilisation et d'y inviter la ministre et des responsables du CALQ afin que les concepteurs s'expriment sur la réalité de leur pratique. Un contact direct avec la ministre aurait probablement des effets bénéfiques. L'APASQ apparaît satisfaite de cette rencontre et espère des retombées positives et utiles.

## Saviez-vous que...

...certains producteurs tentent d'engager de jeunes concepteurs en leur offrant des cachets minimums et des conditions minimales. L'APASQ négocie des ententes collectives entre autres afin d'établir des minimums à respecter, mais ces minimums sont reliés à une charge de travail correspondante. Dès qu'une conception implique une charge plus importante, il est du devoir du concepteur d'exiger un cachet conforme à son travail. L'APASQ a évidemment conscience que la réalité n'est pas si simple, mais souhaite quand même vous rappeler que votre création doit être rémunérée à sa juste valeur. Le fait d'être novice ne légitime pas l'exploitation. En démontrant concrètement l'ampleur du travail réclamé, les producteurs honnêtes devraient comprendre et accepter de vous payer selon la valeur de votre travail. Si vous avez des questions ou percevez une injustice en ce sens, n'hésitez pas à contacter l'APASQ qui pourra peut-être vous conseiller et vous aider.

## La crise du costume

Le monde du costume au Québec est en crise, on ne peut que le constater. Au printemps dernier, nous apprenions la fermeture imminente d'un lieu important de notre patrimoine, le Centre National de Recherche et de Diffusion du Costume. Dernièrement, Télé-Québec choisissait, à travers son remaniement, de fermer les portes de son costumier. Ces deux institutions à but non lucratif constituaient des lieux de préservation et d'information de haut niveau. Le Centre National du Costume possédait une collection de plus de 100 000 articles vestimentaires. Il présentait des expositions mettant en valeur l'art du costume et offrait des formations sur l'histoire du costume, la patine, la teinture et plusieurs autres techniques. Le costumier de Télé-Québec, quant à lui, offrait un service de location abordable et utile. Quel est l'avenir du costume au Québec si les institutions gouvernementales ne lui accordent pas l'importance qui lui revient ? La responsabilité de conservation de ce patrimoine devrait-elle être transmise à l'entreprise privée ? Un examen sérieux de la situation devra être effectué par les instances et les individus concernés afin d'éviter la perte total de cet héritage.

## Une bien triste nouvelle

L'APASQ a le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Georges E. Goyette, père de Claude Goyette, membre fondateur de l'association. Sa mort est survenue le samedi 8 octobre 2005. La cérémonie s'est tenue le 14 octobre 2005. Le conseil d'administration et les employés de l'APASQ tiennent à offrir ses sincères condoléances à Claude et ses proches.

## Publication

Dans le cadre du World Stage Design présenté à Toronto en mars 2005, l'Association des designers canadiens (ADC) a publié un document coloré relatant le travail de quelques-uns des plus célèbres concepteurs canadiens. *Designer Shorts : un bref aperçu des designers de la scène canadiens d'aujourd'hui et de leur travail*, édité par Peter McKinnon, présente le travail de vingt-quatre concepteurs canadiens. Deux des membres de l'APASQ apparaissent dans ce catalogue. Nelly Savova, conceptrice de décors, de costumes et de marionnettes y présente entre autres des images de son travail sur *The Tempest* présenté au Théâtre Saidye Bronfman ainsi que *Robinson Crusoe*, présenté au Geordie Theatre. Nancy Tobin, conceptrice d'environnement sonore, se spécialise dans l'amplification de la voix pour le théâtre. Elle

développe différentes techniques afin de moduler et de modifier les sons. Le catalogue met particulièrement l'accent sur son travail pour *Le Procès* de Kafka produit par le TNM ainsi que sur sa conception pour *Novencento* présenté au Théâtre de Quat'Sous, au Centre National des Arts d'Ottawa et au Edinburgh International Festival. Nous vous invitons à faire un saut à l'APASQ pour vous procurer gratuitement un exemplaire de ce document.

## **Nouveaux membres**

L'APASQ souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres. Le 4 juillet, le 23 août et le 5 octobre derniers, lors des réunions du conseil d'administration, les concepteurs suivants ont adhéré à l'Association :

### **Catherine Boivin, membre adhérent, 261**

Diplômée de l'Université Concordia en Design pour le Théâtre, Catherine Boivin travaille principalement comme conceptrice de décors, d'éclairage et assistante à la conception des décors. Dans le cadre de ses études, elle a conçu les costumes de la production *Our Country's Good* dans une mise en scène de Kate Bligh et les décors et éclairage de la production *Vipers' Brood* dans une mise en scène de Joel Miller. À l'automne 2004, elle a assisté Ana Cappelluto dans sa conception des décors pour les productions *Bye Bye Baby* à Imago Theatre et *Tightrope Time* au Black Theatre Workshop. Elle espère maintenant poursuivre ses études en effectuant une maîtrise à l'Université Concordia et continue d'explorer le métier d'assistante scénographe.

### **Geneviève Camirand, membre adhérent, 262**

Récemment diplômée en Théâtre-Production à l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, Geneviève Camirand se spécialise en conception de décors, de costumes et d'accessoires. Elle a entre autres conçu les décors pour la production *La Princesse Turandot* de Gozzi, adaptée et mise en scène par Hugo Bélanger, et a également effectué la peinture scénique pour *Les Troyennes* d'Euripide, mise en scène par Frédéric Dubois. Prochainement, nous pourrons observer son travail dans la reprise de *La Princesse Turandot* au Théâtre Denise-Pelletier, de même que comme assistante aux costumes avec Julie Breton pour *Les enfants d'Irène* de Claude Poissant, mise en scène par Joachim Tanguay et présentée par la troupe Les Mots Passants.

### **Catherine Côte, membre adhérent, 266**

Catherine Côte a fait ses études à l'École Nationale de Théâtre du Canada en scénographie. Elle possède également un baccalauréat en arts visuels à l'UQAM. Depuis plusieurs années, elle travaille comme peintre scénique et illustratrice. Elle se spécialise également en conception de décors et de costumes. Récemment, elle a entre autres conçu les décors et les costumes pour *Les mystères de Quat'Sous*, mis en scène par Éric Jean et Hugues Fortin. Elle travaille également comme assistante-designer de costumes à Radio-Canada.

### **Joannie D'Amours, membre adhérent, 265**

Diplômée en Théâtre-Production Décors et Costumes à l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, Joannie D'Amours travaille comme conceptrice de décors, de costumes et d'accessoires. Dans le cadre de ses études, elle a conçu les costumes et fait la patine avec Sylvie Chaput pour la production *Les Troyennes* d'Euripide, adaptée par Jean-Paul Sartre et mise en scène par Frédéric Dubois. En 2004, elle a conçu les décors du spectacle *La Princesse Turandot*

de Gozzi, adapté et mis en scène par Hugo Bélanger. Au printemps 2006, une reprise de ce spectacle sera présentée au Théâtre Denise-Pelletier.

**Catherine Gohier, membre adhérent, 264**

Récemment diplômée en Théâtre-Production Gestion et techniques de scène à l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, Catherine Gohier se spécialise en conception d'éclairages et d'environnements sonores ainsi qu'en régie et assistance à la mise en scène. Elle a travaillé avec Jacques Rossi en tant que conceptrice sonore pour les scènes d'audition des étudiants du Cégep. Elle a également conçu les éclairages pour la production *La Princesse Turandot* de Gozzi, adaptée et mise en scène par Hugo Bélanger. Cette dernière sera présentée au Théâtre Denise-Pelletier au printemps 2006.

**Valentina Komolova, membre actif, 267**

Valentina Komolova partage ses conceptions de décors et de costumes entre Montréal, Moscou et Tel-Aviv. Au cours des dernières années, elle a entre autres travaillé avec le Groupe de la Veillée, le Théâtre dramatique Stanislavski à Moscou, le Théâtre Gecher à Tel-Aviv et le Théâtre Deuxième Réalité. Pour ce dernier, elle a conçu les costumes et les décors pour la production *Le laquai*. En 2005, elle a conçu et réalisé les costumes d'*Amerika, Suite*, présenté actuellement au Théâtre Prospero.

**Matthieu Larivée, membre actif, 263**

**Jean-Claude Marsan, membre adhérent, 268**

Guitariste, claviériste, compositeur et arrangeur, Jean-Claude Marsan travaille particulièrement en télévision et en variétés. Il collabore depuis plusieurs années avec Plume Latraverse et Kevin Parent. Il a également conçu plusieurs thèmes musicaux et trames sonores. Dernièrement, il a conçu l'environnement sonore de la production *Mars et Vénus*, mise en scène par Josée Fortier ainsi que pour *Quelques livres en trop*, *Le procès d'une commère* et *Si c'est pas toi c'est moi*.

**Martin Sirois, membre adhérent, 269**

Diplômé en 2005 de l'École Nationale de théâtre du Canada en production, Martin Sirois a conçu plusieurs éclairages et environnements sonores. Il a entre autres conçu les éclairages de la production *Vague de fond* de Simon Boudreault et Jean-Guy Legault ainsi que *Sola Luna*, mise en scène par Louise Latraverse. Dans le cadre de ses études, il a conçu les éclairages de *Orphée aux enfers*, mis en scène par René-Daniel Dubois. Dernièrement, il a conçu les éclairages pour *Les mystères du Quat'Sous*, mis en scène par Eric Jean. Au cours des prochains mois, il sera entre autres possible d'admirer sa conception d'éclairages au Théâtre d'Aujourd'hui pour la production *Homo Erectus* mise en scène par Jean-Stéphane Roy.

Source : Josiane Fontaine-Zuchowski

